

SPV

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2025-2026

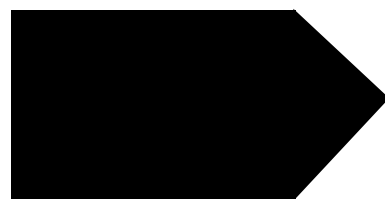


TABLE DES MATIÈRES

SPV ▶	Comité cantonal	2
	Préambule	2
	Rapport d'activité	2
	Membres du Comité cantonal	9
	Communication	11
	Relations et échanges	14
SPV ▶	Instances internes	15
	Conférences des présidents	15
SPV ▶	Associations professionnelles	16
	AVEP1	16
	AVEP2	18
	AVEPS	19
	Rythmique-Vaud	23
	AVEENAC	25
	AVESAC	27
SPV ▶	Commissions et délégations	29
	Fondation Jeunesse SPV	29
SPV ▶	Rapport du secrétariat général	30

Préambule

Entre juin 2025 et mai 2026, la SPV s'est engagée dans plusieurs dossiers et manifestations. Ces éléments ont permis d'augmenter sensiblement le nombre de séances avec la DGEO et le DEF. Lors de ces dernières, la SPV a présenté ses revendications : notamment lors des séances Plateforme entre le DEF et les trois syndicats, auxquelles s'ajoutent toutes les séances en lien avec le projet MAT-EO (séances plateforme et séance DSO), et celles relatives au dossier des classes 1-2P.

De plus, la SPV a multiplié les canaux de communication pour exprimer ses revendications ou rendre visibles les dossiers dans lesquels elle s'est investie, dont certains sont approfondis ci-dessous. L'ensemble de ses actions figurent dans sa revue pédagogique et syndicale (Majuscules).

Rapport d'activité

Le dossier des classes 1-2P

En 2024, un collectif lançait une pétition qui demandait plus de moyens pour les classes de 1-2P. Après des mois de procédures parlementaires, le Grand Conseil l'a finalement balayée, blessant au passage les enseignant-es, les élèves et leurs parents, par certains propos irrespectueux. Convaincus que les problèmes ne disparaissent pas avec le classement d'une pétition, les trois syndicats ont appelé le terrain à se mobiliser pour visibiliser les difficultés rencontrées dans les classes. Le 16 juin 2025, la couleur verte, en signe de ralliement et de respect envers les « crapauds », était prédominante dans ce rassemblement. Plus de 500 professionnel·les se sont réuni·es devant le DEF, ont arboré des banderoles avec des situations vécues dans les classes. Ces témoignages, diffusés également sur les réseaux sociaux, ont eu pour but d'exposer la situation grave et urgente des classes 1-2P du canton. Sous une pluie de crapauds en origami, le personnel enseignant présent a déposé une lettre ouverte, adressée au Chef du Département Frédéric Borloz, afin de réitérer le besoin urgent de moyens supplémentaires.

Les coassements du lundi 16 juin marquent un tournant dans la mobilisation. Les enseignant-es 1-2P ne sont plus seul-es, ce sont toutes les actrices et tous les acteurs de l'école qui ont rejoint le mouvement. L'entrée en scolarité doit devenir une priorité avec des ressources adaptées à la réalité des classes. Une première étape positive avec la DGEO a pu être entamée le 17 juin 2025. En effet, une nouvelle plateforme, qui réunira tous les partenaires de l'école, discutera des problématiques de cette entrée à l'école. Ces moments interviendront trois fois durant l'année scolaire prochaine. Ils seront suivis de négociations spécifiques avec les syndicats, en particulier sur les revendications portées par ces derniers.

A la rentrée d'août, la SPV a relancé la DGEO sur l'organisation des plateformes et tiendra ses membres au courant des avancées.

Cette première plateforme s'est tenue le lundi 15 décembre 2025 et a réuni la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO), la Direction générale de l'enfance et

de la jeunesse (DGEJ), le Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE), l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP) ainsi que les syndicats (SUD, SSP, SPV et AVEP1).

L'AVEP1 a rappelé la réalité vécue dans certaines classes de 1-2P afin que l'ensemble des personnes présentes puissent entendre la situation du terrain : élèves en crise jetant du matériel à travers la classe, élèves qui mordent, frappent ou insultent leurs camarades et les adultes, détresse des enseignant-es démuni-es face à ces situations, élèves subissant les comportements violents, enfants quittant le périmètre scolaire ou encore élèves en souffrance dans le système scolaire actuel, souvent sans réponse adaptée à court terme.

À l'issue d'échanges riches et intéressants entre les différents intervenants, portant notamment sur les mesures déjà existantes et les travaux en cours, une liste d'actions jugées indispensables pour une meilleure gestion des violences en 1-2P a été établie selon deux axes : le préscolaire et le début de la scolarité.

Concernant le préscolaire, l'AVEP1 et la SPV ont défendu une meilleure transmission des informations entre les différents intervenant-es et structures, par exemple le SEI (service éducatif itinérant), afin que celles-ci parviennent aux enseignant-es, la possibilité d'organiser des rencontres en amont lorsque les situations sont connues (réseaux entre parents et professionnels), des enclassements anticipés ainsi qu'un travail autour de la séance de pré-rentree afin de légitimer, aux yeux des parents, les apprentissages fondamentaux des deux premières années de la scolarité. Pour l'AVEP1 et la SPV, cette entrée à l'école doit susciter plus d'intérêt et de reconnaissance et être considérée, au même titre que le demi-cycle 7-8P, comme une vraie transition vers la vie scolaire.

Pour le début de la scolarité, les réflexions porteront sur la gestion des débordements et des mesures urgentes, notamment concernant les élèves violents ne présentant pas de diagnostic ou de troubles leur permettant d'accéder aux classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS), ainsi que sur la définition de la notion d'urgence. La SPV a demandé une amélioration des délais d'obtention de l'aide ainsi qu'une révision du calendrier des procédures d'évaluation standardisées (PES). Elle a également sollicité un bilan des CRPS et des MATAS, un accès facilité à la consultation collaborative (plus souple et moins administrative), une augmentation du nombre et du budget des éducateurs et éducatrices socio-éducatif-ves, ainsi qu'une attention particulière aux élèves subissant les comportements violents de leurs camarades.

La DGEO a annoncé qu'elle reviendrait vers les syndicats afin d'organiser une séance de négociations, laquelle devrait se tenir avant le mois de juin 2026.

MAT-EO

MAT-EO, le grand chantier du département, a démarré il y a environ une année. Il découle principalement de la décision fédérale relative à la durée de l'école de maturité qui passe au minimum à quatre ans. Cette modification implique des changements importants pour le

gymnase, mais également pour l'école obligatoire.

La décision unilatérale du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) de proposer un modèle 10/11+4 a engendré la mise en place de plusieurs plateformes ou groupes de travail. La

SPV est représentée, à l'instar des autres syndicats, dans la plateforme MAT-EO et dans deux groupes de travail, un pour l'école obligatoire et un autre pour le postobligatoire.

Pour rappel, la SPV, avec les syndicats SSP et SUD, avait pris position pour un modèle dit « 11+4 ». Or, elle constate que ce modèle n'est pas pris en compte, tant dans les réflexions que dans les comparaisons, afin de constituer un réel argumentaire. Seul le modèle « 10/11+4 » est sur la table du DEF.

La SPV avait demandé que la thématique du choix du modèle soit débattue entre les syndicats et le département. Le DEF refuse d'échanger sur cet objet. Dès lors, la SPV fait le nécessaire pour faire exister le modèle « 11+4 » afin qu'il soit traité en tant que tel et qu'il soit pris en compte dans les comparaisons.

De plus, le changement de la durée de l'école de maturité est une opportunité pour réfléchir à l'organisation du secondaire I (et donc potentiellement de l'orientation), mais également à toute la thématique de la transition entre le secondaire I et le secondaire II. Par ailleurs, il est intéressant de relever que la commission thématique de la formation du Grand Conseil chargée de traiter le postulat Maurice Mischler et consorts relatif à un gymnase en 4 ans recommande au Grand Conseil de refuser le rapport du Conseil d'État par 7 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention (voix prépondérante de la Présidente). Ainsi, il est à parier qu'il y aura de riches débats au Grand Conseil lors du traitement des rapports de ce postulat. Dans les faits, le Grand Conseil pourra au moins un peu débattre sur le choix du modèle.

En février 2026, quatre enquêtes ont été présentées dans le cadre de la réforme MAT-EO.

Il convient de rappeler que c'est la Société pédagogique vaudoise qui a demandé la réalisation d'une enquête-bilan sur la LEO par une institution externe. Si cette enquête fournit un grand nombre d'informations utiles, elle doit toutefois être replacée dans son contexte : les enseignant-es y ont répondu alors que l'école à visée inclusive exerce aujourd'hui une forte pression sur le système scolaire et sur les professionnel-les qui y travaillent.

Si des améliorations doivent être apportées, elles doivent avant tout se traduire par de meilleures conditions d'apprentissage en classe, notamment les effectifs de classe ou encore l'accompagnement des élèves en difficulté. Ce n'est pas en modifiant uniquement la structure que l'école deviendra meilleure.

À cet égard, il est pour le moins surprenant de constater qu'un point pourtant central a été passé sous silence : que pensent réellement les actrices et acteurs de l'école de la structure actuelle de l'école vaudoise ? Faut-il aller vers un modèle 10/11+4 ou 11+4 ? Le risque est que les résultats des enquêtes soient interprétés de manière sélective afin de légitimer un modèle choisi avant tout sur des bases politiques.

La question des inégalités constitue également un point central. À plusieurs reprises, la SPV a souligné l'importance de l'impact de l'orientation scolaire sous l'angle sociologique. Le problème ne réside pas dans les ECR en 8e année, mais bien dans l'orientation elle-même. Le report de l'orientation est une piste intéressante qui mérite d'être sérieusement examinée. Toutefois, cette réflexion ne peut faire l'économie d'un questionnement sur ce qui est proposé ensuite, et en particulier pour les élèves qui rencontrent le plus de difficultés.

Grèves historiques durant l'automne 2025

15'000 personnes ont manifesté le jeudi 2 octobre 2025 à Lausanne à l'appel des organisations du personnel des services publics et parapublics (FSF, SSP, SUD) pour s'opposer au programme d'austérité du Conseil d'Etat. Pour rappel, la première étape de ce programme est la coupe de plus de 300 millions de francs dans le budget 2026 présentée par le Conseil d'Etat. Les manifestant-es et leurs organisations revendiquent l'annulation de l'ensemble des coupes et de vraies négociations pour l'amélioration des services publics et parapublics du canton.

L'ampleur et la diversité des secteurs professionnels et sociaux représentés dans cette manifestation, qui a réuni salarié-es et usager-ères des services publics, montrent la profondeur du mécontentement soulevé par ce programme d'austérité.

Mais ce qui a surtout été exprimé le 2 octobre 2025, c'est la colère des salarié-es qui travaillent sans relâche pour faire tourner les services public et parapublic, prendre en charge les patient-es, assurer la formation des jeunes, travailler au service de la population dans tous les secteurs de l'Etat et du secteur parapublic : la colère de celles et ceux qui font tourner la société dans son ensemble. Des salarié-es dont les conditions de travail et de vie ne cessent de se dégrader et à qui le Conseil d'Etat veut faire payer les conséquences de sa politique fiscale de cadeaux aux entreprises et aux plus riches contribuables. Cette colère n'est pas près de s'éteindre : les coupes prévues dans le budget 2026 sont, dans ce contexte, tout simplement inacceptables.

Cela montre également que ni les employé-es des services public et parapublic, ni les usager-ères ne sont dupes des arguments du Conseil d'Etat. Il n'y a aucune nécessité de couper dans les budgets. Le déséquilibre budgétaire annoncé était dû au fait que le Conseil d'Etat axe toute sa politique sur les baisses fiscales et ajuste ensuite l'organisation des services publics et parapublics à l'argent qui reste. Enfin, personne ne s'est laissé prendre par l'argument du maintien du pouvoir d'achat par la baisse fiscale : la politique du pouvoir d'achat passe par l'augmentation des salaires réels, en particulier pour les salarié-es les plus mal payé-es, soit exactement le contraire de baisses fiscales qui profitent aux plus aisé-es et dont les conséquences sur les services publics et parapublics touchent tout le monde, sauf celles et ceux qui peuvent se payer des services privatisés.

Le 18 novembre 2025, les trois organisations du personnel (SSP, SUD et la FSF, dont fait partie la SPV) appellent l'ensemble des salarié-es des services publics et parapublics à poursuivre la mobilisation ouverte par la puissante manifestation du 2 octobre. En ce sens, elles appellent à faire grève partout où c'est possible. Le droit de grève a été ouvert par l'Organe de Conciliation dans le secteur public, la grève est donc licite. Elles appellent également à organiser des actions sur les lieux de travail et à participer à la manifestation de fin de journée le mardi 18 novembre suivant.

Faire grève relève d'une décision individuelle et importante. En effet, les élèves ne pourront bénéficier de l'enseignement et le salaire pour la journée de grève sera impacté. Toutefois, les mesures décidées par le Conseil d'Etat affecteront la qualité du service public et les conditions de travail des employé-es de l'Etat. Sur ce dernier élément, pour rappel, une ponction salariale de 0.7% est prévue en 2026 (mesure annoncée comme temporaire) et pour les enseignant-es la suppression, notamment, des périodes de décharge de fin de carrière.

Sur ce dernier point, il est cocasse de constater que durant ces 20 dernières années, le Conseil d'État a loué les mérites des périodes de décharge, notamment en indiquant qu'elles permettent « d'engager de jeunes enseignants » ou encore qu'elles « favorisent une discussion entre le personnel enseignant et la direction d'établissement pour préparer au mieux la retraite ». Aujourd'hui, le Conseil d'État se gausse de ces éléments, car il est à la course aux mesures d'austérité pour compenser les baisses d'impôts pour les plus riches, pour compenser notamment la mauvaise application du bouclier fiscal pendant une dizaine d'années, avec comme conséquence une perte estimée entre 400 et 800 millions.

Durant toute la période de mobilisation, le Conseil d'État a refusé la discussion. Certains responsables politiques n'hésitent pourtant pas à se retrancher derrière l'argument facile : « les syndicats ont refusé de négocier ». C'est faux. Et ils le savent. Lors de la première séance, la délégation au Conseil d'État a présenté son projet au sujet des mesures d'économie sur les employé-es de l'État, soit environ 35 millions sur 300 millions. Les syndicats, qui défendent des prestations de service public de qualité, ont demandé deux heures après la première séance à avoir accès à l'entier des mesures qui auraient un impact indéniable sur les prestations du service public.

Il a refusé, lors de la deuxième séance, de présenter l'intégralité des coupes envisagées, comme si les partenaires sociaux étaient incapables d'en comprendre l'ampleur ou indignes d'en débattre. Une démocratie sociale digne de ce nom ne peut pas s'accommoder de décisions prises à huis clos et de dossiers partiellement dévoilés.

Le refus, le seul, vient d'en face. De celles et ceux qui, aujourd'hui, prétendent que le dialogue social est intact alors qu'ils en verrouillent méthodiquement les portes. Par ailleurs, même l'organe de conciliation et d'arbitrage a délivré à la mi-octobre un acte de non-conciliation, soit le constat d'un échec des négociations. Ce ne sont pas les syndicats qui le disent, mais bel et bien une chambre du Tribunal cantonal. Et depuis, le Conseil d'État fredonne les mêmes arguments qui n'ont justement pas convaincu le tribunal...

Et en même temps, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle adopte des mesures statutaires pérennes, lourdes de conséquences pour le personnel, alors même qu'aucun autre secteur n'applique une telle rigueur.

Par ailleurs, lors de la première séance de « négociation », le Conseil d'État s'est montré incapable d'expliquer la genèse même de ces périodes de décharge de fin de carrière, pourtant instaurées pour préserver la santé du personnel en fin de parcours professionnel, garantir une continuité pédagogique de qualité et qui sont le fruit d'une mesure négociée et inscrite dans un accord avec le Conseil d'État. Le « susucre » proposé – instaurer une sixième semaine de vacances dès 60 ans – relève d'un non-sens pédagogique. Il ne répond ni aux besoins des élèves, ni aux réalités du terrain, ni à la logique qui avait présidé lors de la création des mesures négociées pour compenser les avancées de la LPers non applicables dans le secteur de l'enseignement.

Et qu'en est-il de la réduction du salaire pour les remplaçant-es non titré-es pédagogiquement ? Cette diminution apparaît comme la seule mesure que le Conseil d'État soit capable d'imaginer pour

répondre aux problèmes chroniques des remplacements. Et cela, alors que la SPV avait déposé en 2019 une résolution et des propositions concrètes pour améliorer le système. La seule réponse obtenue aujourd'hui s'intéresse davantage aux finances qu'à la qualité de l'enseignement.

Dans le cadre des mesures d'austérité pour le budget 2026, la suppression des décharges de fin de carrière était une mesure importante. Pour un-e généraliste qui a travaillé toute sa carrière à l'Etat à 100%, ce sont 20'000 CHF de perte pour sa dernière année d'enseignement. Voici les arguments qui ont guidé la SPV durant ces semaines de mobilisation.

Protection de la santé physique et mentale

- Après des années de travail, la charge de travail globale (préparation, suivi, correctifs, gestion de classe, réunions, etc.) pèse fortement, surtout dans les dernières années de carrière. Une décharge permettrait de réduire ce stress, de prévenir l'épuisement professionnel et de partir à la retraite avec un meilleur bien-être.
- En l'absence de décharge, le risque d'absentéisme pour raisons de santé, de burn-out ou de baisse de qualité de travail augmente.

Transmission, accompagnement, remplacement

- Ces périodes de décharge facilitent la transition vers la retraite : cela permet aux enseignants proches de la retraite de préparer leur succession, de former les plus jeunes, d'organiser une passation, de laisser un niveau de qualité pédagogique stable.
- Elles donnent aussi aux directions le temps de planifier les remplacements, ce qui réduit les perturbations pour les élèves.

Équité et reconnaissance

- Les enseignants qui ont déjà accompli beaucoup d'années méritent une reconnaissance, notamment dans les dernières années où la fatigue s'accumule.
- Ce n'est pas un privilège injustifié : le dispositif a été négocié, inscrit dans la loi et utilisé par une proportion non négligeable du corps enseignant. Le retirer après l'avoir octroyé, c'est remettre en question des droits acquis.

Impact sur la qualité de l'enseignement

- Les enseignants moins fatigués et moins surchargés offrent un meilleur service aux élèves, plus de temps pour préparer, corriger, accompagner les élèves en difficulté, ajuster les cours.
- Si ces périodes de décharge disparaissent, cela peut se traduire par une baisse de la qualité d'enseignement, ce qui nuit aux élèves.

Coût-bénéfice pour l'État

- Si les économies immédiates sont tentantes, les coûts secondaires peuvent être plus élevés : absentéisme, diminution de la qualité, hausse des arrêts maladie, départs anticipés ou pertes d'expérience.
- Il est possible que les gains à court terme soient annulés ou dépassés par les coûts à plus long terme.

Comparaison régionale / intercantonale

- Tous les cantons romands ont des dispositifs similaires. Supprimer les décharges de fin de carrière va isoler le canton de Vaud dans ce domaine et pourrait rendre les conditions d'enseignement moins attractives. Cela pourrait poser problème pour la rétention ou l'attraction des enseignants.

Enfin, la mobilisation a payé. À la fin de l'année civile et à la dernière minute, le retrait des deux décrets contestés – la contribution de crise et la suppression des décharges de fin de carrière – constitue une véritable victoire syndicale. À cela s'ajoute l'acceptation, lors du 3^e débat du Grand Conseil, de l'accélération de la revalorisation des salaires dans le secteur social parapublic.

Cette victoire est celle des personnes qui se sont mobilisées par votre présence massive aux nombreuses manifestations, par des journées de grève historiques, mais aussi par les courriers adressés aux député-es.

Si le budget 2026, adopté par le Grand Conseil, ne répond pas aux besoins du service public avec 300 millions d'économies, il est désormais en vigueur. Les événements de l'automne 2025 doivent servir de leçon à l'ensemble des acteurs concernés : le gouvernement, le parlement, les partis politiques et les syndicats.

Avec en ligne de mire le budget 2027 et l'objectif d'équilibre budgétaire annoncé par le Conseil d'État pour 2030, la pression sera encore forte pour un retour des économies sur le dos de la fonction publique en particulier, et plus largement des services publics. Ces négociations seront portées par notre faïtière cantonale, la FSF, en collaboration avec la SPV.

Membres du Comité cantonal

Le Comité cantonal de la SPV, se réunissant tous les jeudis après-midi, a tenu près de 35 séances entre avril 2025 et mai 2026. Le Comité cantonal a poursuivi son travail sur des thématiques pédagogiques et syndicales pour l'école vaudoise et ses membres. Il a en particulier continué de faire des propositions au DEF sur certains dossiers, notamment sur les thématiques évoquées plus haut.

De plus, les membres du Comité cantonal de la SPV ont participé aux rencontres entre les collègues d'un établissement et la SPV. Cette année scolaire, deux rencontres ont eu lieu.



Océane Dind, enseignante 1-2P, officie au sein de l'établissement d'Apples-Bière et environs. Elle a pris ses fonctions au sein du Comité cantonal en octobre 2025 après un congé maternité. Elle participe également aux séances de négociations avec la DGEO relatives au cycle 1.

Camille Dupertuis enseigne dans l'établissement de Floréal à Lausanne dans une classe de 5-6P. Elle intervient régulièrement au sein du Comité cantonal notamment pour exposer les problématiques rencontrées au sein du cycle 2. Son regard permet au Comité cantonal de se positionner sur ces thématiques.



Gaëlle Gilliéron enseigne dans l'établissement du Jorat, à Forel, dans une classe de 1-2P. Avec son expérience d'ancienne présidente de l'AVEP1 et d'enseignante en 3-4P, Gaëlle apporte son expertise relative au cycle 1 au sein du Comité cantonal de la SPV.

Joachim Jeanneret est enseignant spécialisé et médiateur à l'EPS de Grandson. Depuis août 2025, il apporte à nouveau au Comité cantonal un regard de l'enseignement spécialisé. Ses apports ont permis à ce dernier d'avoir une analyse encore plus fine sur la situation de l'école à visée inclusive.





David Jeanquartier enseigne en 7-8P à l'établissement de Villeneuve. Depuis août 2023, il endosse la fonction de doyen dans son établissement. Ses expériences, notamment au sein d'un conseil de direction, sont très utiles pour le Comité cantonal de la SPV. Depuis janvier 2026, il est l'un des représentants des assuré-es au Conseil d'administration de la CPEV.

Gregory Durand, pour la SPV, a pu participer à presque toutes les assemblées générales, de l'AVEENAC (1^{er} octobre 2025 et 22 avril 2026), de l'AVEPS (8 novembre 2025), de l'AVESAC (19 novembre 2025), de l'ESV (26 novembre 2026) et de l'AVEP1 (25 mars 2026). Le président a été, durant toute cette année, disponible pour tous les comités des associations.

Au niveau de la FSF, il a participé à une dizaine de séances CC FSF. De plus, il a participé aux rares séances de négociations avec la DCERH aux côtés de la FSF. À cela s'ajoutent toutes les séances avec le DEF, la DGEO et la HEP.



Gaëlle Gilliéron
David Jeanquartier
Joachim Jeanneret
Camille Dupertuis
Gregory Durand - président SPV
Océane Dind

Communication

Communiqués de presse

6 juin 2025 - La SPV s'oppose à une nouvelle diminution de recettes fiscales

13 août 2025 - Des revendications au cœur des actions SPV afin de répondre aux besoins du terrain

5 février 2026 - Changer la structure ne suffira pas : l'urgence est dans les classes

Majuscules

Juin 2025, N°160
L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·ES SPV

Décembre 2025, N°163
QUAND LE SILENCE DEVIENT UNE MÉTHODE

Septembre 2025, N°161
DES REVENDICATIONS POUR RÉPONDRE AUX
BESOINS DU TERRAIN

Janvier 2026, N°164
LA MOBILISATION A PAYÉ

Novembre 2025, N°162
GRÈVE : UNE DÉCISION INDIVIDUELLE POUR
LE COLLECTIF

Mars 2026, N°165
L'AVENIR DE LA SPV

Mai 2026, N°166
NON AU CHAOS

Médias

La SPV reste une référence scolaire vaudoise dans les médias. Voici quelques interventions dans la presse :

11 juin 2025 - 24heures

Les enseignantes vaudoises de l'enfantine se mobilisent pour obtenir plus de moyens
« Ecole obligatoire – Non, les enfants ne sont pas des « crapauds » · Société pédagogique vaudoise au front · La réponse de l'école obligatoire. »

11 juin 2025 - ATS / Swissinfo

Les enseignantes vaudoises de l'enfantine se mobilisent pour obtenir plus de moyens
« Les maîtresses des classes 1-2P vaudoises sont décidées à obtenir plus de moyens pour leur enseignement. ... Société pédagogique vaudoise. Contrairement ... »

11 juin 2025 - RTS

Les enseignantes vaudoises de l'enfantine se mobilisent pour obtenir plus de moyens
« ... enseignement pour le collectif », a plaidé Gregory Durand, du syndicat Société pédagogique vaudoise (SPV).
Contrairement aux aides à l'intégration ... »

11 juin 2025 - Radio Lac

Les enseignantes vaudoises de l'enfantine se mobilisent pour obtenir plus de moyens

« Les maîtresses des classes 1-2P vaudoises sont décidées à obtenir plus de moyens pour leur enseignement ...
Société pédagogique vaudoise. Contrairement ... »

17 juin 2025 - 24heures

Les enseignantes de 1 et 2 P ont manifesté pour plus de moyens

« Plus de 500 personnes, selon la Société pédagogique vaudoise, ont manifesté lundi 16 juin à 17h à Lausanne. »

19 juin 2025 - 24heures

Ecole vaudoise: « Une première étape positive » pour les maîtresses des petites classes

« Après la manifestation des enseignantes des classes 1P et 2P de lundi, «une première étape positive» est saluée par la Société pédagogique vaudoise (...) »

19 juin 2025 - 24heures

École: dans les préaux, c'est la course aux congés jokers

« Peu d'absences scolaires jusqu'en mars. La Société pédagogique vaudoise (SPV) suivra attentivement ce bilan. »

19 juin 2025 - RTS Radio Forum

Faut-il octroyer plus de moyens aux enseignants de 1-2P ? Débat entre Lucie Kemmling et Florence Bettschart-Narbel

21 juin 2025 - RTS 19h30

Le personnel enseignant des classes 1-2P vaudoises obtient des négociations avec le Canton

13 août 2025 - Swissinfo RadioLac & Bluewin

Les syndicats des enseignants inquiets des mesures d'austérité

13 août 2025 - RTS

Smartphones et montres connectées sous silence au post-obligatoire vaudois dès la rentrée

14 août 2025 - 24heures

Le smartphone qui vibre en cours, c'est fini, même pour les gymnasiens

14 août 2025 - Riviera Chablais Hebdo

Violence en classe

« Ça fait peur, car on a l'impression que l'enfant n'a pas de stop. » Intervention du président sur la question de la violence en classe

18 août 2025 - Le Courrier

Face à l'abstentéisme

Longue interview du président SPV

10 septembre 2025 - Radiobus

Radio Cactus, EPS Begnin - Episode 11S - 2

18 novembre 2025 - La Côte

La grève de la fonction publique a touché plus d'une vingtaine d'écoles sur La Côte

Le nombre de grévistes n'est pas encore précisément connu, mais plus d'une vingtaine d'établissements de la région ont fermé tout ou partie mardi, selon la Société pédagogique vaudoise.

18 novembre 2025 - 24heures

Une grande partie des écoles fermées ce mardi après-midi

De mémoire de syndicaliste dans le canton de Vaud, cela faisait longtemps que Grégory Durand n'avait pas vu ça. Ce mardi, d'après un premier recensement du président de la Société pédagogique vaudoise (SPV), au moins la moitié des écoles obligatoires, ainsi que la totalité des gymnases seront fermées l'après-midi.

5 décembre 2025 - 24heures

Faire grève, combien ça coûte?

6 décembre 2025 - 24heures

L'appel d'un parent d'élève suscite une pluie de témoignages

8 décembre 2025 - 24heures

Malgré la grève, les élèves passeront le même nombre de tests

8 décembre 2025 - 20 Minutes

Non, les élèves n'auront pas moins de tests à cause des grèves

9 décembre 2025 - Le Temps

« Lamentable » ou « compréhensible » : la grève des enseignants vaudois est-elle justifiée ?

15 décembre 2025 - Watson

« On est tous au bord du burnout » : cette Romande raconte sa réalité de prof

6 février 2026 - 24heures

Vaud juge que les élèves sont orientés trop tôt

Relations et échanges

FSF

Le président SPV a participé à 7 séances du Comité central de la FSF en représentant la SPV. Par ailleurs, il a été actif dans le groupe thématique CPEV de la FSF et a participé à une séance de négociations avec le Conseil d'État les 28 janvier et 1^{er} avril 2026.

Etant donné que l'UREV a quitté la FSF le 1^{er} janvier 2025, la SPV a fait le nécessaire pour offrir à ses membres retraité-es une association, objet de modifications de statuts SPV lors de l'AD 2026.

www.fsf-vd.ch

DEF

Comme l'année dernière, le nombre de séances avec le département a sensiblement augmenté. Il y a en effet les séances Plateforme entre le DEF et les trois syndicats. À cela s'ajoutent toutes les séances en lien avec le projet MAT-EO (séances plateforme et séance DSO), les séances spécifiques aux associations (Rythmique Vaud, AVEENAC, ...) et celles liées aux problématiques du cycle 1. De plus, la SPV a sollicité la DGEO avec des rencontres sur divers sujets.



www.hepl.ch

HEP vaud

Le 3 novembre 2025, la SPV a remis une nouvelle fois trois prix pour des mémoires lors de la cérémonie de la remise des diplômes.

La SPV a également pu se présenter aux étudiant-es de la HEP les 24 et 26 mars 2026 lors d'une séance ouverte à toutes-tous les étudiant-es.

Apé-Vaud

Cette année, il n'y a pas eu de rencontre spécifique avec l'Apé-Vaud. Toutefois, la SPV a rencontré l'Apé-Vaud dans le cadre de la plateforme MAT-EO et dans son sous-groupe (DSO, délégation scolarité obligatoire).



ADESOV

Cette année, il n'y a pas eu de séances spécifiques avec l'ADESOV. Toutefois, la SPV a rencontré l'ADESOV dans le cadre de la plateforme MAT-EO et dans son sous-groupe (DSO, délégation scolarité obligatoire).

Conférences des présidents

La Conférence des président-es est un organe consultatif indispensable au bon fonctionnement de la SPV. Elle offre aux responsables des associations professionnelles de la SPV l'opportunité de partager leurs thématiques spécifiques et d'entretenir le lien entre les associations et le Comité cantonal.

Durant cette année, la Conférence des président-es s'est réunie à deux reprises depuis la dernière Assemblée des délégué-es (12 novembre 2025, 4 février et 29 avril 2026).

Organisation de la Conférence des président-es :

Sous la présidence d'Isaac Ferretti (ESV), les associations professionnelles de la SPV étaient présentes : Sophie Bähni pour l'AVEP1, Isabelle Giauque pour l'AVEP2, Mathias Favez pour l'AVEPS, Yasmina Guye pour l'AVESAC, Lysiane Guénat pour l'AVEENAC et Élise Milliet pour Rythmique-VD. Les deux associations AVES et AAVI n'ont malheureusement pas été représentées lors des séances de la Conférence des président-es.

Objets de discussion :

Dans le désordre, voici une liste non exhaustive des activités et thématiques discutées en Conférence des président-es :

- L'AD SPV 2026
- Les relations avec le DEF et la DGEO
- Les mesures d'austérité, le budget cantonal 2026 et les manifestations automne 2025
- La situation au cycle 1
- La maturité en 4 ans et ses impacts sur l'école obligatoire
- La FSF
- L'organisation des comités des associations
- L'organisation de la SPV dès août 2026
- ...



Isaac Ferretti
Président de la CP

AVEP1

Association vaudoise des enseignant-es du cycle primaire 1



Sophie Bähni
Présidente

Le comité de l'AVEP1 a poursuivi cette année son engagement en abordant de nombreux dossiers liés au cycle 1. Les échanges ont été riches et ont notamment porté sur les conditions d'enseignement en 1-2P, la problématique de la violence dans les classes, la collaboration avec les rythmicien·nes ou encore certaines difficultés rencontrées avec les nouveaux moyens d'enseignement du français en 3-4P.

L'AVEP1 est restée en lien avec le comité cantonal de la SPV et a assuré une communication régulière auprès de ses membres via ses newsletters et son compte Instagram.

L'année a été marquée par des changements au sein du comité. Deux membres ont quitté leurs fonctions et un congé maternité a réduit temporairement l'effectif à trois personnes. Le comité, qu'une autre membre devra malheureusement quitter l'année prochaine car elle aura terminé sa formation d'enseignante spécialisée, est ainsi activement à la recherche de nouveaux/nouvelles enseignant-es souhaitant s'engager.

UNE ANNEE AVEC L'AVEP1

Viens bruncher AVEP'nous

Le 17 mai 2025, une matinée conviviale a été organisée à Champ-Pittet, à Yverdon. Les participantes ont bénéficié d'une visite guidée de la réserve naturelle leur permettant de découvrir et tester des activités pédagogiques à faire avec les élèves. Cette rencontre s'est poursuivie autour d'un brunch.

Formation forêt

La troisième édition de la formation sur l'école en forêt s'est achevée au printemps 2025. Cette dernière journée a permis de riches échanges et de nombreuses découvertes pédagogiques. Le comité remercie chaleureusement les formatrices pour la qualité de leur accompagnement.

Mobilisation

L'AVEP1 a organisé et participé, avec la SPV, à la journée d'actions du 16 juin 2025 en faveur de meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage pour les 1-2P. L'année s'est poursuivie avec des mobilisations contre les mesures d'austérité marquées, pour la première fois, par une forte participation des enseignant-es du cycle 1.

Plateforme DGEO

À la suite de la mobilisation du 16 juin, la DGEO a mis en place des plateformes d'échanges sur différentes thématiques en vue de négociations. La première a eu lieu en décembre 2025 sur le thème de la violence dans les classes de 1-2P. L'AVEP1 y a exposé la réalité du terrain et a défendu, avec la SPV, des actions, tant au niveau du préscolaire (meilleure transmission des informations, anticipation) qu'à celui du début de la scolarité (gestion des urgences, accès aux aides, renforcement des ressources).

Rythmique

Une réflexion est en cours avec Rythmique Vaud dans le but d'élaborer un document de bonnes pratiques visant à favoriser une bonne collaboration entre enseignant-es et rythmicien·nes.

TCS - sautoirs de visibilité

À la suite de retours du terrain concernant les sautoirs de visibilité jugés peu pratiques pour les 1-2P, une rencontre a eu lieu avec le TCS. Cette rencontre a permis de comprendre les changements opérés et d'échanger autour de la nouvelle version qui sera dans les classes à la rentrée 2026.

AG 2026

L'Assemblée générale s'est tenue en mars à Pully et a réuni une vingtaine de membres. Les points statutaires ont été approuvés et une résolution "pour un premier cycle fort" a été adoptée. La conférence sur les ceintures de compétences a malheureusement été annulée par la conférencière pour raisons personnelles.

EN CONCLUSION

L'AVEP1 reste active, engagée et attentive aux réalités du terrain. Elle remercie ses membres pour leur mobilisation et leur solidarité tout au long de l'année, ainsi que la SPV pour son soutien. Le comité encourage chacun·e à partager ses idées, besoins et propositions afin de continuer à faire vivre et évoluer l'association.

Problématiques en 3-4P

Plusieurs enseignant-es ont exprimé leurs préoccupations concernant les nouveaux moyens de français en 3-4P, jugés parfois trop exigeants, trop denses et peu compatible avec le niveau des élèves, nécessitant des adaptations importantes. Une rencontre à ce sujet a eu lieu entre le comité, la direction pédagogique et la HEP. Plusieurs pistes sont en réflexion pour donner suite à cette rencontre et aider les enseignant-es.



Line Jeannet, Secrétaire - Sophie Bähni, Présidente
Lucie Hercod, membre - Daphné Ravera, Caissière

AVEP2

Association vaudoise des enseignant-e-s du cycle 2



Sarah Epp
Présidente

L'année écoulée a été marquée par les fortes mobilisations syndicales de l'automne, ce qui a impacté le travail de l'AVEP2. Les revendications sur les enjeux de la primarisation en 7-8P ont été mis en pause, au profit des mobilisations dans nos établissements respectifs et pour les assemblées générales unitaires avec les autres syndicats de la fonction publique.

Formation

Il y a un an, à la suite de l'assemblée générale, nous avons proposé une formation sur le souffle et la pose de la voix. Cette formation, organisée par Catherine Dupuis, était donnée par Anne Ramoni, coach vocale et praticienne en coordination vocale MDH. Cela a été un moment de formation mais également de détente bienvenu. Après une partie collective, nous avons ensuite pu bénéficier de conseils personnalisés.

Divers

Lors des mobilisations, nous avons été interpellés par le manque de communication et le manque de visibilité de notre faîtière, la FSF. Nous leur avons adressé un courrier pour leur faire part de cette préoccupation qui nous avait également été rapportée par plusieurs membres. La direction de la SPV a entamé une collaboration avec la FSF pour avancer sur ce point.

Rencontre avec nos représentants du Comité Cantonal

Les rencontres lors des manifestations et les échanges avec les collègues dans nos établissements nous ont fait prendre conscience de certaines lacunes dans notre connaissance de l'organigramme de la SPV et de la FSF, ainsi que des leviers à disposition de l'AVEP2 pour faire avancer nos dossiers. Après nous être renseignés, nous avons invité pour une rencontre nos deux représentants du cycle 2 au comité cantonal. Camille Dupertuis et David Jeanquartier ont répondu favorablement, de même que Lucie Kemmling à qui nous avons étendu notre invitation comme elle est candidate à la co-présidence de la SPV avec David Jeanquartier. Les échanges ont été riches, nous les remercions pour leur disponibilité, leur engagement et les pistes de travail évoquées pour la suite.



Bastian Irmiger
Catherine Dupuis
Isabelle Giauque
Sarah Epp - présidente

Redéfinition des objectifs prioritaires

Les deux préoccupations sur lesquelles l'AVEPS2 choisit de mettre l'accent restent les enjeux de la primarisation en 7-8P et la problématique des accompagnants pour les sorties et camps. De nouvelles formations seront proposées aux membres.

AVEPS

Association vaudoise d'éducation physique scolaire



Mathias Favez
Président

Nouveautés au comité et au bureau de l'AVEPS

L'année 2025 a été charnière pour l'AVEPS puisqu'elle a vu la composition et la direction de son comité se modifier. Il a donc fallu trouver une nouvelle manière de fonctionner pour faire vivre l'association et poursuivre le traitement de certains dossiers pour tendre à une éducation physique de quantité et de qualité à l'école. De ce point de vue, le changement de présidence s'est effectué en douceur grâce au soutien de Jacques Rubattel qui a continué, en coulisse, de conseiller et d'accompagner pour faciliter la transition. D'autre part, les changements de caissier (avec le départ d'Anthony Despont après de nombreuses années d'engagement) et de secrétaire avec l'arrivée d'Helena Klima ont également été gérés sur la durée pour offrir aux nouveaux responsables les meilleures dispositions possibles. L'année 2025 a également été la dernière de Jérôme Krailiger dans son expertise à la présidence de nos assemblées générales ; un rôle qui sera repris par Sévanne Shelton. Ainsi, malgré des nouvelles têtes ou des changements de casquettes et un rythme de croisière à trouver, le comité reste soudé, motivé, dynamique et surtout convaincu de la nécessité de s'organiser pour la défense et la promotion de l'activité physique si essentielle pour les élèves.

Faire connaître l'AVEPS

L'un des volets qui a occupé le comité dans cette nouvelle mouture a été de faire connaître l'association, le vœu pieux étant que tous les enseignant-es d'éducation physique du canton adhèrent à l'AVEPS. L'accent a donc été mis sur les jeunes appelés à se lancer dans le métier.

Ainsi, la participation de l'AVEPS au Forum Horizon en début d'année contribue non seulement à présenter le métier et tordre le cou à certains clichés du « prof de sport » mais également à faire connaître la corporation.

Dans la même idée, nous avons pu présenter l'AVEPS aux étudiant-es de master à l'ISSUL qui, pour une bonne partie, se lanceront dans l'enseignement de l'éducation physique.

Parallèlement, nous avons proposé de la formation continue notamment dans le but affiché d'attirer l'attention de jeunes enseignant-es sur des thématiques qui ne sont pas nécessairement abordées dans leur cursus, ce qui a également permis de nous faire connaître.

Enfin, nous avons renforcé les liens avec un tournoi de sport convivial en fin d'année pour nos membres et leurs collègues non-membres.

Collaboration avec le SEPS

Le dialogue et la collaboration avec le Service d'Education Physique et du Sport sont toujours bénéfiques et se poursuivent de manière optimale.

D'une part pour l'organisation des journées cantonales, des rencontres inter-collèges qui permettent aux élèves de tout le canton de se mesurer à leurs camarades d'autres établissements. Ces moments, organisés tout au long de l'année et dans des activités sportives très variées, sont ouverts aux élèves de 5P à 11S, sont toujours riches en émotions et constituent de belles expériences pour les élèves à la fois sur le plan individuel mais également et surtout collectif.

D'autre part, l'acceptation, par le Grand Conseil, du contre-projet à l'initiative pour une politique sportive vaudoise ambitieuse va augmenter le budget du SEPS notamment en matière de soutien aux camps sportifs ou à l'animation pédagogique, et là encore, le dialogue entre nos deux entités est très appréciable.

Miroirs du Sport

L'année 2025 a également vu l'AVEPS contribuer à l'organisation d'un événement dans le cadre du cycle de conférence « Miroirs du sport ». La thématique abordée « Grands événements sportifs : à quoi bon ? » était l'œuvre d'un collectif de plusieurs organisations, qui a permis à l'AVEPS de nouer et de renforcer ses liens avec d'autres associations actives dans le monde du mouvement.



Mathias Favez - Président
Raphaël Roubaty - Webmaster
Valentin Mignone - Secondaire II & Resp.
Lori Bovard - Vive-présidente
Emmylou Michoud - caissière
Helena Klima - secrétaire
Gabrielle Girard - Responsable technique



Isaac Ferretti
Président

Vie du comité

Le comité s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année afin d'assurer le suivi et le développement des activités de l'association. ESV a également présidé les deux séances de la Conférence des président-es, ainsi que la séance conjointe avec le comité cantonal.

Le comité a par ailleurs publié un article dans Majuscules n°64 (janvier 2026), intitulé « Des élèves privés d'attestation de fin de scolarité ».

En parallèle, le comité d'organisation de la Journée Pédagogique de formation continue s'est reconstitué. Les travaux ont repris en vue de la prochaine édition, prévue au printemps 2027.

Assemblée générale 2025 et Assemblée générale extraordinaire 2026

L'Assemblée générale s'est tenue le 26 novembre 2025 à l'Association Le Foyer, à Lausanne, que nous remercions pour son accueil. Son directeur, M. Ghiskan Sakijha, a présenté les missions de l'institution ainsi que les enjeux actuels liés à la pérennité de ses prestations.

M. Gaël Kawkiewicz, répondant cantonal pour les Centres de compétence à la DGEO, est intervenu afin de présenter ces nouvelles structures et d'ouvrir des pistes de réflexion quant à leur fonctionnement et leur visibilité. M. Gregory Durand, président de la SPV, a également pris la parole pour revenir sur les enjeux de la mobilisation contre le budget 2025.

Lors du renouvellement du comité, l'assemblée a élu Mme Michèle Besombes, enseignante spécialisée à l'établissement secondaire de Moudon-Lucens. Elle reprendra la fonction de trésorier-ère, actuellement assurée par Mme Émilie Lambelet.

Une consultation interactive a permis d'identifier les principales préoccupations des membres en vue d'une rencontre avec le Département. Ce travail a été approfondi lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mars 2026, organisée également à l'Association Le Foyer. Les échanges, structurés en groupes de travail, ont permis de préciser les thématiques prioritaires et de recueillir des retours détaillés des membres.

Mobilisations contre les mesures d'austérité

ESV s'est engagée dans la mobilisation contre les mesures d'économies prévues dans le cadre du budget 2026. Cette mobilisation a contribué à des avancées notables. Le 12 décembre 2025, le Conseil d'État a annoncé le retrait de plusieurs mesures, dont la contribution de crise de 0,7 % et la suppression des décharges de fin de carrière,

ainsi que l'ouverture de négociations avec les organisations syndicales. Le comité tient à saluer l'engagement des membres mobilisés. Leur participation a été déterminante. ESV suivra avec attention l'évolution des négociations, avec une vigilance particulière quant aux impacts sur le système scolaire.

Soutien aux institutions en difficulté

À la suite d'une interpellation du comité cantonal de la SPV par l'ESV, les deux associations ont adressé un courrier à la DGEO concernant l'absence d'attestation de fin de scolarité pour les élèves scolarisés en internat.

Cette démarche a conduit à l'organisation d'une rencontre avec le Département, prévue le 11 mai 2026. Celle-ci portera à la fois sur cette problématique et sur les autres thématiques identifiées lors des assemblées générales.

Plusieurs représentant-es de la DGEO et de l'OSPES seront présent-es. Au moment de la rédaction de ce rapport, cette rencontre n'a pas encore eu lieu. Un retour sera proposé dans une prochaine édition de *Majuscules* ainsi que lors de la prochaine Assemblée générale.

Perspectives

Le comité remercie les membres de l'association pour leur engagement tout au long de l'année. Leur implication contribue à maintenir des espaces de réflexion collective et de dialogue, indispensables dans le contexte actuel. ESV entend poursuivre ce travail en s'appuyant sur cette dynamique.



Émilie Lambelet
Julie Rosselet
Sophie Conne (plus membre)
Isaac Ferretti - président
Nina Alvarino



Elise Milliet
Présidente

Cette année aura été marquée par un important travail de réflexion, de développement et de valorisation de la profession d'enseignant-e de rythmique.

Un des axes majeurs du travail du comité a porté sur l'élaboration d'un catalogue de projets pédagogiques mettant en lumière la diversité des compétences de notre fonction ainsi que la transversalité des apports de la rythmique dans les différents domaines du PER. Un sous-groupe de travail composé de plusieurs rythmicien·nes a été constitué afin de développer différents projets en lien notamment avec les besoins spécifiques des élèves, le langage, les mathématiques, les chœurs scolaires, la détente et l'écoute. Ce travail collectif a nécessité de nombreux échanges, séances de réflexion et mises en commun afin de construire des propositions cohérentes, applicables au contexte scolaire et représentatives de la diversité des compétences mobilisées par les enseignant-es de rythmique.

Démarches auprès de la DGEO

Ce travail a donné lieu à plusieurs échanges avec la DGEO. Lors d'une récente rencontre, l'intérêt et la pertinence des projets proposés ont été relevés, tout comme le potentiel de valorisation de la profession auprès des directions d'établissement. Une réflexion est actuellement en cours concernant les formes de présentation et de diffusion de ce catalogue, notamment dans une perspective de visibilité accrue de la profession auprès des directions et des établissements scolaires.

Collaboration avec l'AVEP1

Parallèlement à ce travail, le comité a poursuivi une importante réflexion autour de la collaboration entre enseignant-es de rythmique et enseignant-es généralistes. Initialement pensée sous la forme d'une charte de collaboration, cette démarche a progressivement évolué vers un document de référence davantage centré sur la souplesse des fonctionnements possibles et la reconnaissance des réalités scolaires.

Dans ce cadre, plusieurs rencontres ont eu lieu avec le comité de l'AVEP1, permettant des échanges riches et constructifs autour des pratiques de collaboration. Par la suite, le travail de réflexion s'est poursuivi au sein du comité et avec plusieurs collègues de différents établissements. Des sondages ont notamment été menés auprès d'enseignant-es généralistes afin de recueillir leurs expériences, leurs besoins et leurs regards sur cette collaboration. Les retours obtenus ont donné lieu à un important travail d'analyse et de réflexion, actuellement toujours en cours.

Institutions de formation

Le comité a également poursuivi ses échanges avec les institutions de formation, notamment la HEM-GE et la HEAB/HKB. Une rencontre avec les étudiant-es de la filière musique et mouvement/rythmique-pédagogie de la Haute école des arts de Berne a permis de présenter l'association ainsi que le travail de la SPV, tout en relayant les réalités et les besoins actuels du terrain scolaire vaudois. Les questions liées à la relève professionnelle, aux stages, aux Prafos ainsi qu'au renforcement des outils pédagogiques des futur-es enseignant-es de rythmique ont également été abordées.

Formation des étudiant-es HEP

La présence de stagiaires HEP lors des leçons de rythmique a elle aussi suscité plusieurs réflexions au sein du comité. Des échanges avec plusieurs collègues ont notamment mis en évidence le besoin de clarifier certains objectifs pédagogiques spécifiques aux leçons de rythmique et de soutenir les étudiant-es dans leurs observations. Une réflexion est actuellement en cours autour de la création d'un support destiné à accompagner les stagiaires dans une observation plus ciblée et active des compétences mobilisées durant les leçons.

Enfin, la question de la visibilité et de la promotion de la profession continue à occuper une place importante dans les réflexions du comité. Des échanges sont notamment en cours avec Rythmique-Suisse autour de projets de capsules vidéo destinées à mieux faire connaître les spécificités et les apports de la rythmique dans le contexte scolaire.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement Evelyne, qui quittera prochainement ses fonctions de secrétaire au sein du comité, pour son engagement et le travail accompli ces dernières années. Florence Chanez, déjà membre du comité et engagée notamment dans le domaine de la promotion, reprendra cette fonction dès le mois de juillet. La trésorerie de l'association est quant à elle assurée depuis la rentrée scolaire par Iliane Grieder, à la suite du départ à la retraite de Myriam Schmidt. Cette nouvelle organisation permettra au comité de poursuivre les différents projets et réflexions actuellement en cours.



Élise Milliet - présidente
Kristel Latapie
Virginie Beney
Florence Chanez
Iliane Grieder - trésorière
Evelyne Jenny - secrétaire



Lysiane Guenat
Présidente

Le comité est actuellement composé de quatre membres : deux enseignants en éducation nutritionnelle et deux enseignants en activités créatrices. Nous sommes activement à la recherche de nouveaux membres afin de compléter notre équipe, d'autant plus que la présidente a annoncé qu'il s'agissait de sa dernière année au sein du comité.

Assemblée générale

Nous avons organisé deux « petites » assemblées générales. La première s'est tenue en octobre 2025 avec une quinzaine de participants. La seconde a eu lieu en avril 2026, toujours durant la même année scolaire, dans le but de décaler durablement nos assemblées au printemps.

Ce changement vise à faciliter l'organisation de l'exposition que nous organisons tous les deux ans sur les travaux réalisés par nos membres avec leurs élèves. Le printemps est une période plus propice que l'automne, car les productions sont plus nombreuses.

Lors de cette dernière assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'accueillir les deux membres de la direction pédagogique responsables de nos disciplines, en plus d'une vingtaine de membres. Ils nous ont présenté les travaux en cours ainsi que les ressources mises à disposition sur le portail pédagogique.

Le petit nombre de participants lors des AG « ordinaires » nous encourage à renforcer l'organisation d'événements tels que les expositions d'élèves, dont le taux de participation de nos membres dépasse les 30 %.

PIRACEF et entrée en formation

Concernant la formation dans nos disciplines, nous restons très préoccupés par l'évolution du programme PIRACEF. Un nouveau plan d'études a été introduit cette année sans réelle consultation de notre association.

L'année dernière, nous avons annoncé l'envoi de courriers à la HEP et à la DGEO à ce propos. Si la HEP n'a pas donné de réponse formelle à cette demande, deux rencontres ont pu être organisées avec la DGEO et une membre de la HEP. Ces échanges ont notamment permis de mettre en évidence d'importantes lacunes en matière de

formation à la sécurité, ainsi qu'un manque d'évolution significative des contenus de formation.

Lors de la seconde rencontre, nous avons abordé la question de l'article 146. Cet avenant permettait à des personnes non formées dans l'enseignement d'accéder à la formation PIRACEF sous certaines conditions. Cet avenant avait été négocié par nos prédécesseurs afin de pallier le manque d'enseignants dans nos disciplines. Une de ces conditions pour l'entrée en formation exige la réalisation de trois contrats à durée déterminée.

Avec la non-reconduction de cet avenant, les personnes n'ayant effectué qu'un ou deux CDD pourraient se voir refuser l'accès à la formation et, par conséquent, ne plus pouvoir enseigner.

Nous avons demandé qu'un état des lieux des besoins en enseignants formés en activités créatrices et en éducation nutritionnelle soit réalisé pour les années à venir. À ce jour, nous ne

savons pas si ce recensement sera effectué, alors même qu'il permettrait d'évaluer la pertinence du maintien de l'article 146.

Dans tous les cas, cet avenant arrive à échéance cette année. Nous craignons que les personnes concernées n'aient pas toutes été informées de ce changement, ce qui aurait des répercussions importantes sur leur avenir professionnel.

Journée cantonale

En partenariat avec la formation continue de la HEP, nous avons organisé la première journée cantonale dédiée aux disciplines des AC&M et de l'EDN. Cette journée, qui s'est tenue en novembre, était consacrée à la sculpture et à la transformation des matériaux.

Elle a notamment permis de favoriser les échanges entre enseignants et le partage de pratiques professionnelles.

Trois ateliers étaient proposés :

- création d'une pièce en chocolat ;
- modelage en foam clay ;
- moulage en céramique.

La journée a affiché complet en un temps très court, témoignant du fort besoin de formations pratiques dans nos disciplines. Nous envisagions initialement de reconduire cet événement tous les deux ans. Toutefois, les contraintes budgétaires actuelles du canton de Vaud ne permettront pas une nouvelle édition dans l'immédiat.

Jean-François Crocci
Colin Fontannaz - caissier
Lysiane Guenat - présidente
Charline Thourer - secrétaire



AVESAC

Association vaudoise des enseignant-es en structure d'accueil



Yasmina Guye
Présidente

Le comité de l'AVESAC est composé actuellement de 4 membres. Lors de l'AG 2025, Sylvia Rotondo, Éloïse Hugon, Cindy Blanc et Yasmina Guye ont été réélues. Grâce aux différents mandats des membres de ce comité, celui-ci englobe plusieurs niveaux et structures d'enseignement destinés aux élèves allophones.

Le comité s'est réuni plusieurs fois et a poursuivi par courriel la coordination de différents dossiers. Nous avons également échangé avec nos différents partenaires.

Assemblée générale 2025

L'AG de l'AVESAC a eu lieu le 19 novembre 2025. Lors de cette AG, le document cadre " Processus et Dispositifs d'accueil pour la scolarisation des élèves allophones" (disponible sur le Sharepoint de l'UMA) a été présenté.

Formation organisée par l'UMA et la HEPL :

« École, migration et santé : enjeux et défis actuels »

Le 27 novembre, l'AVESAC a tenu un stand dans le cadre de la formation destinée aux enseignant-es de FLS ainsi que de classes ordinaires intéressé-es par les enjeux de la migration. Cela nous a permis d'échanger et de faire la promotion de l'AVESAC auprès de potentiel-le-s nouvelles et nouveaux membres.

Organisation de la conférence :

« Mineurs non accompagnés et santé mentale : quels enjeux dans les apprentissages ? »

Le 1er octobre, l'AVESAC a accueilli Sofia Schumacher (UTEA-CHUV) et Moraya Knecht (UTEA-CHUV). Les intervenantes ont abordé les impacts de la triade anxiété-dépression-stress post traumatique sur la santé mentale de nos élèves (et, donc, sur leur disponibilité mentale à s'investir dans leur scolarité). Elles ont aussi cité les facteurs de risque ainsi que les facteurs de protection (notamment la fréquentation scolaire).

Activités syndicales

- Création du GT « scolarisation des élèves allophones à besoins particuliers » ;
- Animation de l'atelier « Scolarisation des enfants et jeunes exilés : bonnes et mauvaises pratiques, exemples vaudois et fribourgeois » durant la 5ème Conférence Asile romande ;
- Communiqué de presse de l'AVESAC à la suite de la présentation, par le DEIEP et le DJES, du concept socio-éducatif pour la prise en charge des MNA ;
- Remise du premier prix AVESAC à l'association Alma, qui propose des activités sportives et culturelles pour les jeunes migrants (10-18 ans) ;

- Publications de plusieurs articles dans le Majuscules, sur le site internet de Voie livres et sur la page web de Bibliomedia ;
- Coordination des demandes de soutien financier pour des élèves de l'Eda ;
- Mise à jour du site Internet (en cours) ;
- Échanges avec le BCI et l'Association Lire et Écrire concernant la future application mobile de communication parents-école ;
- Échanges avec la filière du BP HEPL ainsi qu'avec l'UER de français HEPL à propos des contenus du nouveau plan d'études en lien avec l'allophonie, la prise en compte de l'altérité, la diversité et les parcours migratoires.

Activités diverses

- Après-midi d'échange autour du processus d'asile en Suisse « De l'audition à l'aide d'urgences - rôles et défis des acteurs de terrain » organisée par la HETSL ;
- Journée de formation sur la procédure d'asile en Suisse organisée par le SAJE ;
- Demi-journée d'étude sur la prévention et la lutte contre le racisme en milieu scolaire organisée par l'Unité PSPS ;
- Table ronde « Les enfants de la guerre » organisée par le MEG et la Licra ;
- Table ronde « Agir contre le racisme à l'école » organisée par le Service Agenda21 de Genève ;
- Conférence et table ronde « Handicap et migration » organisée par la HETSL ;
- Journée d'étude internationale sur l'inclusion des élèves allophones en classe ordinaire organisée par l'Institut de Plurilinguisme de Fribourg ;
- 5ème Conférence Asile romande « Quel accueil pour les enfants en exil ? » organisée par les associations et organisations membres de la CAR ;
- Dialogue « Articuler les différences - enfants plurilingues en thérapie logopédique » organisée par l'Institut de Plurilinguisme de Fribourg.

Cindy Blanc
 Sylvia Rotodo - trésorière
 Éloïse Hugon
 Yasmina Guye - présidente



Fondation Jeunesse SPV



Agnès Schaub
Présidente

Conseil de fondation

Le Conseil de la Fondation jeunesse de la SPV, qui se réunit environ tous les deux mois, est composé d'Agnès Schaub (présidente), de Joanne Creteigny, de Sandrine Heredia, de Chloé Wittmann et d'Yves Froidevaux.

Aides

En 2025, la Fondation Jeunesse de la SPV a honoré 24 demandes d'aides individuelles pour un total de 6'741.- et un don collectif de 800.-.

Nous apportons un soutien financier à des jeunes du Canton de Vaud pour des activités extrascolaires essentiellement. N'hésitez pas à transmettre notre formulaire si vous avez des élèves dans le besoin. Les demandes peuvent se faire en ligne sur le site internet de la SPV ; le formulaire est également téléchargeable.

Actualité et dons

Les personnes, les entreprises ou les associations voulant faire un don à notre fondation peuvent le faire via le lien sur le site internet de la SPV.



Yves Froidevaux
Secrétaire général

Le présent rapport d'activité traite des aspects spécifiques du travail du secrétariat général de la SPV. La défense individuelle et collective des membres de la SPV, la gestion administrative de l'association et du Fonds de secours, la mise en œuvre de la politique de communication numérique, la gestion d'importants projets et la participation active aux séances du Comité cantonal figurent dans les tâches prioritaires du secrétariat général de la SPV.

Ce dernier est composé du Secrétaire général, Yves Froidevaux, de Lucie Kemmling (adjoindte à la direction) et de Chloé Wittmann (assistante administrative).

L'accompagnement des collègues et le soutien aux membres restent la mission centrale du secrétaire général. Cette mission est partagée entre Yves Froidevaux et Lucie Kemmling. Ce contact quotidien avec « le terrain » permet de faire remonter les problématiques et revendications auprès des autorités cantonales.

En outre, le secrétaire général et/ou l'adjoindte ont participé notamment :

- aux séances hebdomadaires du Comité cantonal et aux Conférences des président-e-s ;
- à diverses séances avec le Département ;
- à des rencontres avec des équipes locales d'enseignant-e-s.

Le Secrétaire général représente la SPV, notamment au sein :

- de la Commission paritaire du secteur social parapublic comme représentant des enseignant-es spécialisé-es des institutions ;
- de la Commission d'évaluation des fonctions de l'Etat de Vaud en qualité de président en 2026 ;
- du Conseil de fondation de Previva, la caisse de pensions du secteur social parapublic vaudois, comme vice-président dès le 1er janvier 2026 ;
- du Conseil de la fondation Jeunesse de la SPV ;
- du Comité de l'Union Syndicale Suisse ;
- de la Commission consultative cantonale en matière de constructions scolaires ;
- du groupe d'évaluation et de suivi du dispositif RPCH (prévention mobbing et harcèlement) ;
- des négociations autour de la directive pour l'allaitement.

Lucie Kemmling, en collaboration avec Chloé Wittmann, a été en charge de l'organisation de l'Assemblée des délégué-es. Elle a assuré également le suivi de plusieurs dossiers.

L'assistante administrative de la SPV, Chloé Wittmann, gère de nombreux dossiers administratifs et organisationnels. Elle est responsable de l'ensemble du fichier des membres, ainsi que de la comptabilité de la SPV et du Fonds de secours. Elle siège également au Conseil de la Fondation Jeunesse de la SPV et gère le travail administratif de cette dernière.

Enfin, le secrétariat général de la SPV s'engage quotidiennement pour offrir les meilleures prestations à ses membres et pour les accompagner de la manière la plus efficace possible.



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Chemin des Allinges 2 - 1006 Lausanne

Tél : 021 617 65 59

www.spv-vd.ch

secretariat@spv-vd.ch